

L'ensemble de l'équipe pédagogique et du personnel de l'école primaire souhaite à vos enfants une année scolaire réussie au sein de l'école primaire répartie sur deux sites Dolto et Kessel mais avec un seul secrétariat : **Secrétariat de l'école primaire** sur Dolto **21 35 03 32** secretariatprimaire.dolto@lfdjibouti.net

Si votre enfant n'est pas appelé le jour de la rentrée scolaire, pensez à vérifier auprès du service financier que vous vous êtes bien acquittés des frais d'inscription ou de réinscription. **Service financier de l'établissement** sur Kessel **21 35 75 10 (12)** service.financier@lfdjibouti.net

Pour information, **M. PASQUIOU Jean-Pierre** est le Proviseur et le secrétariat de direction est le suivant : **Secrétariat du chef d'établissement** sur KESSEL **21 35 75 10 (12) / 21 35 00 72** secretariatsecondaire@lfdjibouti.net
assist-direction.djibouti.lfd@aefe.fr

Cette première note vous apportera les informations essentielles de cette rentrée 2018 et vous trouverez également de nombreuses informations sur le site de l'établissement à l'adresse : [http://www.lfdjibouti.net/](http://www.lfdjibouti.net)

Vous avez déjà reçu **le règlement intérieur de l'école primaire, la charte informatique et la charte du parent accompagnateur** à dater et signer : pensez à les remettre à l'enseignant de votre enfant au plus tard jeudi 6 septembre.

- **Badges nominatifs sur le site Dolto :**

Aucun élève ne quitte seul le site Dolto et du fait du jeune âge de certains élèves, des adultes sont autorisés à entrer chaque sur le site et à accéder aux salles (maternelle, CP).

Le badge nominatif doit donc être systématiquement présenté pour entrer.

Sans badge, un adulte n'est pas autorisé à entrer sur le site et doit obligatoirement se présenter au secrétariat.

Aucun élève ne sera remis à un adulte qui n'aura pas été habilité par ses parents : il sera récupéré exclusivement par un des parents dans le bureau du directeur.

ATTENTION : L'oubli et la perte d'un badge devraient prochainement être facturés.

- **Horaires :**

	site DOLTO					site KESSEL				
	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
ACCUEIL	7h25	8h20	7h25	8h20	7h25	7h20	8h15	7h20	8h15	7h20
DEBUT des cours	7h35	8h30	7h35	8h30	7h35	7h30	8h25	7h30	8h25	7h30
FIN des cours	12h35 en maternelle, 12h45 en élémentaire					12h40				

ATTENTION : Les deux sites ferment leurs portes à 13h précises. Veuillez prendre vos dispositions.

- **Absences et retards (en complément de l'article IV du règlement intérieur) :**

L'assiduité et la ponctualité sont les premières qualités attendues d'un élève : chaque parent en est responsable.

Toute absence d'élève sans justification écrite des parents auprès de l'enseignant devra faire l'objet d'un signalement de sa part auprès du secrétariat.

Même s'il est important que vous avertissiez le secrétariat par téléphone de l'absence de votre enfant, vous devrez donc toujours la justifier par écrit dans le cahier de liaison de votre enfant, principal outil de communication entre l'école et vous.

ATTENTION : Les absences et les retards d'un élève feront l'objet d'un suivi régulier.

- **Activités Pédagogique Complémentaires**

36 séances seront organisées sur l'année scolaire les lundis et mercredis matin : trois périodes de 12 séances.

Dès que les premières séances commenceront, seuls les élèves identifiés par les enseignants et autorisés par leurs parents seront autorisés à entrer dans l'établissement.

Un élève qui ne bénéficie pas d'une APC commencera donc les lundis et mercredis à 8h15 sur Kessel ou 8h20 sur Dolto.

Cordialement,

Le Directeur de l'école primaire.
M. BERNARD Philippe

Signature des parents,
Pris connaissance le.....